

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 3 (1908)

Heft: 112

Artikel: Comment travaillait Napoléon

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257539>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

Comment travaillait Napoléon

Dès le lendemain du 13 vendémiaire, Aglion Jean François Fain avait écrit, sous la dictation de Bonaparte, les premiers ordres du jour du général en chef. Secrétaire archiviste du Consul et de l'Empereur, il le suivit jusqu'à Waterloo. Nul témoin ne pourrait dire avec plus d'exactitude comment travaillait Napoléon.

Le cabinet intérieur attenait à la chambre à coucher. Ministres ni domestiques, personne n'y pénétrait, que les secrétaires et les deux gardes du portefeuille, chargés de le ranger et d'allumer le feu. Au milieu de la pièce, un bureau dessiné par l'empereur lui-même, échancre vers le centre, arrondi aux deux bouts, avait la forme d'un grand violon ; au coeur de la chambre était une causeuse, près d'un guéridon où s'entassaient les dépêches ; une bibliothèque, remplie de livres d'histoire, courait le long du mur ; au pied de la haute pendule, une immense table d'acajou était recouverte de cartes.

Napoléon, s'asseyant d'abord à son bureau commençait par signer les pièces dictées la veille. Il les relisait toujours, y faisait des ratures et des additions, les lançait au secrétaire en disant : « Expédiez ». Il s'installait de suite dans la causeuse pour déponer les dépêches empilées sur le guéridon. Il dictait, à mesure, les réponses, jetant sur le tapis les papiers qu'il n'avait plus à revoir, cela s'appelait le « répondu ». Il faisait une pile des affaires qu'il compait résoudre dans la journée ; c'était le « courant » ; une autre faite des dossiers

qu'il voulait étudier à tête reposée, se nommait le « suspens ».

Puis, l'empereur parcourait ensuite les bulletins de police. Il y en avait quatre venant du ministère, de la Préfecture, de la police militaire et d'une petite police, payée par sa cassette. Les trois premiers ne contenaient d'ordinaire que des choses assez banales, le ministre, le préfet et le général Hulin réservant pour l'audience du lever les nouvelles les plus secrètes ou de l'intérêt le plus piquant. Les rapports de la petite police racontaient les ménas potins du monde ; ils amusaient l'empereur qui s'en servait surtout pour contrôler la police officielle et taquiner ses agents.

Un portefeuille de maroquin rouge, portant cette inscription innocente : « Gazzettes étrangères », passait ensuite sous ses yeux, c'était la causeuse de la poste et la réunion des correspondances ouvertes par le cabinet noir. Le baron Fain assure que l'empereur n'attachait pas plus d'importance qu'il n'en fallait à ces indiscretions : « Est-il rien, disait-il, de plus mobile et de plus expansif qu'une lettre française ? Tel que j'aurai maltraité à mon lever, va écrire que je suis un tyran et demain donnera sa vie pour moi. »

Il brûlait donc tous ces papiers et n'en gardait que « l'impression ». Il est vrai que plus d'une disgrâce n'eut d'autre cause que cette simple impression. Le portefeuille rouge contenait aussi des correspondances libres, lettres de quelques amis qu'il s'était ménagés ; moyennant une pension de 500 francs par mois, Mme de Genlis lui écrivait tous les quinze jours. Après les lettres, l'Empereur parcourait les journaux et quel-

quefois les listes tenues aux portes du palais.

Revenant alors à son bureau, il attaquait la pile du « courant ». Il prenait rarement la plume, car il écrivait très mal, bien qu'il fit à son ancien maître d'écriture une pension sur sa cassette. Il dictait douce neat d'abord, puis s'animant peu à peu, prenait le ton de la conversation, se levait, parcourait la pièce de long en large, d'un pas qui le réglait sur l'allure des îles et la coupe des phrases. Le modérer, le faire répéter impossible ; le secrétaire n'aurait jamais pu le suivre dans certaines phrases toutes faites qui, par bonheur, se représentaient d'elles-mêmes sur les lèvres de Napoléon. « L'écrivain les savait par cœur ; il les voyait venir comme la chute d'un roideau ; un signe suivait pour en marquer la place. » Mais il fallait que la causeuse utilisât tout particulièrement sur les noms propres, l'empereur ne manquant jamais, dans le feu de la dictée de dire l'Ebre pour l'Elbe, Smolensk pour Salamanque, et d'appeler Hysope la forteresse d'Osope.

Neuf heures, le chambellan de service venait gratter à la porte pour annoncer le lever, audience qui tantôt durait cinq minutes et tantôt se prolongeait jusqu'au déjeuner. Pendant ce repas qu'il prenait en famille, le souverain recevait son architecte Fontaine Denon, directeur du Musée, parfois David, Talma, Isabey et Gérard, toujours M. Barbier, son bibliothécaire, qui lui rendait compte des ouvrages nouveaux.

Revenu dans son cabinet, qu'il trouvait déblayé, il entamait les dossiers en réserve, passant d'une note diplomatique à un projet de fortification, d'une question de droit ci-

vint s'enferrer lui-même sur mon sabre que je tenais en garde avancée.

La poitrine fut trouée à quelques lignes au-dessus du cœur. Le coup que le prévôt n'avait pu prévoir résonna comme s'il eût crevé la peau d'un tambour. Mon pauvre camarade lâcha son arme.

Je me jetai en avant et il tomba dans mes bras.

Il n'y avait pas de brancard, et tandis que l'un des témoins courait chercher le médecin à la salle de visite, j'emportai le blessé. Sa poitrine arrivait à la hauteur de ma figure, et à chaque pas, des lèvres bées de la plaie, jaillissait un flot de sang noir et chaud qui me frappait au visage et ruisselait sur moi. Je sentis le pauvre corps que je portais se crisper dans un dernier frémissement, et ce fut un cadavre que, arrivé au terme de cette terrible course, je déposai sur le lit qu'on venait de préparer.

(La fin prochainement.)

Feuilleton du Pays du dimanche [6]

Un Duel

par

Edouard Grimbot

Il y a quinze ans, j'étais maréchal des logis aux hussards, et mon escadron se rendait à Marseille. Dans l'une de nos étapes, à propos de je ne sais plus quelle question de préséance... à la distribution du fourragé, je crois, je me pris de querelle avec un de mes camarades ; les coups suivirent les paroles, et je fus comme toujours, hélas ! le premier à frapper.

Coups de poing sont toujours suivis de coups de sabre ou d'épée. Toutefois, comme il est défendu de se battre en route, nous

dûmes attendre notre arrivée à Marseille pour vider entièrement la querelle.

Quinze jours s'écoulèrent, et je ne vous étonnerai pas en disant que j'avais à peu près oublié cette affaire, lorsque trente jours de salle de police que je reçus du colonel en arrivant au quartier de Membréy me rappelèrent désagréablement l'équipée de la route. Mon camarade, qui avait eu même part dans cette justice distributive, fit aussi sa demande de rencontre, et le lendemain, accompagnés de nos témoins et d'un prévôt, nous sortîmes de nos cellules pour aller sur le pré, autrement dit le manège.

Le matériel de la salle d'armes n'était pas déballé ; nous dûmes nous battre avec nos sabres d'ordonnance.

Les lames étaient engagées depuis quelques secondes, lorsque mon adversaire, faisant en avant un pas mal calculé en me menaçant, mais sans porter un coup à fond — il attendait une parade que je ne fis pas, —